

Fonds de revenu élevé Sceptre

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Semestre terminé le 30 juin 2010



Fonds de revenu élevé Sceptre

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Semestre terminé le 30 juin 2010

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington Street East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4 ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Vous pouvez également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Résultats

Au premier semestre de 2010, le Fonds de revenu élevé Sceptre (le « Fonds ») a dégagé un rendement de -2,4 % pour les parts de catégorie A et de -1,6 % pour les parts de catégorie O. L'indice de référence du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de -2,6 % pendant la même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, celui des parts de catégorie A et de catégorie O est établi après déduction des charges. Canadian Energy Services (+18,3 %), Northern Property (+9,2 %), BCE (+10,1 %) et le Canadien National (+7,4 %) ont contribué au rendement du Fonds, tandis que Shoppers Drug Mart (-19,9 %), la CIBC (-10,4 %) et Vicwest Income Fund (-21,1 %) comptent parmi les titres y ayant le plus nui.

Il y a eu un volume d'opérations inhabituellement élevé au premier trimestre de 2010, car le Fonds a laissé de côté les titres à revenu fixe au profit des actions canadiennes après le départ d'un gestionnaire de portefeuille spécialisé dans les titres à revenu fixe qui était responsable du Fonds. Le nouveau gestionnaire met principalement l'accent sur les sociétés qui sont reconnues pour leur constance en matière de croissance des dividendes à long terme. Les placements dans des sociétés ne remplissant pas ce critère, comme la Financière Manuvie, qui a réduit ses dividendes en 2008, ont été vendus. D'autres sociétés

dont le rendement de l'action est bas ou qui ne versent pas de dividendes, telles que Canadian Natural Resources et Teck Resources, ont également été exclues du portefeuille. Elles ont été remplacées par des titres qui répondent mieux à notre critère, comme Tim Hortons, Intact Corporation financière, Rogers Communications et Keyera Facilities Income Fund.

Au deuxième trimestre, nous avons pris une participation dans Brookfield Properties et Saputo, et avons accru nos placements dans la CIBC, Cenovus Energy, North West Company et Vermilion Energy. Nous avons vendu nos positions dans Canadian Oil Sands, Daylight Energy, Labrador Iron Ore, Vicwest et Shoppers Drug Mart. Selon nous, ces opérations placent le portefeuille de manière plus défensive dans le contexte de reprise économique mondiale incertaine.

Globalement, par rapport à la fin de 2009, nous avons considérablement accru notre exposition aux secteurs traditionnellement défensifs. Les pondérations dans les services de télécommunications, les services publics et les biens de consommation de base ont toutes augmenté depuis le début de 2010, tandis que l'exposition aux industries a été réduite de plus de la moitié, passant de 17,4 % à 7,4 %.

À la fin de juin, la trésorerie et les billets à court terme représentaient 1,5 % de l'actif du Fonds, les actions de sociétés financières, 15,8 %, et le sous-secteur de l'immobilier, environ 19 %. De plus, un tiers environ de l'actif du Fonds était investi dans les titres énergétiques. Il faut toutefois noter qu'une grande partie de l'exposition au secteur de l'énergie est liée à des sociétés d'infrastructures énergétiques, comme Enbridge, TransCanada et Keyera, et non à des sociétés vouées exclusivement à l'exploration et à la production.

L'actif net du Fonds a diminué, passant de 60,6 M\$ au début de l'exercice à 56,8 M\$ au 30 juin 2010. Cette baisse peut s'expliquer par le rendement négatif du marché, les rachats nets de 0,8 M\$ et les distributions de 1,8 M\$.

Les charges sont demeurées relativement inchangées, à 0,4 M\$.

Fonds de revenu élevé Sceptre

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS – suite

Semestre terminé le 30 juin 2010

Événements récents

Compte tenu des problèmes liés aux dettes souveraines en Europe, particulièrement au Portugal, en Irlande, en Grèce et en Espagne, et du repli de la croissance du PIB en Chine, nous adoptons une approche prudente. Cela dit, le positionnement actuel du Fonds nous convient. Nous nous attendons à ce que les marchés financiers demeurent très volatils en raison des incertitudes macroéconomiques sur la croissance mondiale, mais nous continuerons de chercher des occasions d'acheter, à des valorisations attrayantes, des titres de sociétés de grande qualité aux dividendes croissants.

Les conseillers en placements Sceptre Limitée et Fiera Capital Inc. ont récemment annoncé qu'elles avaient conclu un accord dans le but de fusionner les deux entreprises. Si elle est approuvée par les actionnaires de Sceptre lors de l'assemblée du 24 août 2010, cette fusion créera un important gestionnaire de fonds indépendant, inscrit en Bourse et à forte croissance, ayant un actif sous gestion de 30 G\$. Vous trouverez sur le site Web de Sceptre, à www.sceptre.ca, un communiqué de presse et un document destiné aux investisseurs contenant les modalités de l'opération ainsi que des renseignements sur Fiera et Sceptre.

Opérations entre apparentés

Les conseillers en placements Sceptre Limitée (« Sceptre ») est le fiduciaire, le conseiller en valeurs et le gérant du Fonds.

Sceptre fournit tous les services généraux de gestion et d'administration requis par le Fonds dans le cadre de ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, notamment l'établissement d'ententes de courtage liées à l'achat et à la vente des placements du portefeuille et à la tenue des registres. Pour ces services, Sceptre reçoit des honoraires, qui sont décrits en détail dans les données supplémentaires ci-après.

Sceptre a adopté une pratique qui consiste à fournir les capitaux de lancement des fonds dont elle assure la promotion. Au 30 juin 2010, Sceptre détenait 3,8 % des parts de catégorie O, 0,2 % des parts de catégorie F et 17,4 % des parts de catégorie D.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre terminé le 30 juin 2010 et des quatre derniers exercices terminés le 31 décembre, le cas échéant. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non vérifiés et des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie A

Actif net par part du Fonds

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 | 31 déc. 2008 | 31 déc. 2007 | 31 déc. 2006 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de l'exercice^(1,3) | 14,11 \$ | 11,79 \$ | 18,68 \$ | 18,97 \$ | 18,52 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | | |
| Total des revenus | 0,35 | 0,77 | 1,14 | 1,21 | 1,32 |
| Total des charges | (0,16) | (0,31) | (0,36) | (0,37) | (0,32) |
| Gains réalisés (pertes) de l'exercice | 0,84 | (1,93) | (1,53) | 1,31 | 0,03 |
| Gains non réalisés (pertes) de l'exercice | (1,33) | 4,58 | (4,85) | (0,61) | 0,35 |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾ | (0,30) | 3,11 | (5,60) | 1,54 | 1,38 |
| Distributions : | | | | | |
| Revenu (sauf les dividendes) | (0,41) | (0,14) | (0,86) | (0,63) | (0,55) |
| Dividendes | – | – | – | (0,10) | (0,10) |
| Gains en capital | – | – | – | (0,73) | – |
| Remboursement de capital | – | (0,14) | (0,45) | (0,33) | (0,30) |
| Distributions annuelles totales²⁾ | (0,41) | (0,28) | (1,31) | (1,79) | (0,95) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 13,39 \$ | 14,11 \$ | 11,79 \$ | 18,68 \$ | 19,05 \$ |

¹⁾ La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, la valeur liquidative au début de 2007 a été ajustée.

Ratios et données supplémentaires

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 | 31 déc. 2008 | 31 déc. 2007 | 31 déc. 2006 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) | 42 095 | 45 629 | 43 073 | 73 238 | 85 133 |
| Nombre de parts en circulation | 3 139 939 | 3 224 566 | 3 637 775 | 3 910 339 | 4 467 892 |
| Ratio des frais de gestion (%) ¹⁾ | 1,79 | 1,82 | 1,69 | 1,72 | 1,67 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 1,79 | 1,82 | 1,69 | 1,72 | 1,67 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ²⁾ | 75,94 | 148,74 | 96,88 | 53,89 | 56,78 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾ | 0,44 | 0,48 | 0,31 | 0,15 | 0,23 |
| Valeur liquidative par part | 13,41 \$ | 14,15 \$ | 11,84 \$ | 18,73 \$ | 19,05 \$ |

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

²⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,25 % de l'actif net des parts de catégorie A sont cumulés quotidiennement, sont attribuables uniquement aux parts de catégorie A et sont payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais

d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir les coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie A du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion représentant 0,25 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie D

Actif net par part du Fonds

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 |
|---|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de la période¹⁾ | 14,04 \$ | 10,95 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | |
| Total des revenus | 0,34 | 0,90 |
| Total des charges | (0,20) | (0,33) |
| Gains réalisés (pertes) de la période | 0,85 | (0,22) |
| Gains non réalisés (pertes) de la période | (1,38) | 3,02 |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾ | (0,39) | 3,37 |
| Distributions : | | |
| Revenu (sauf les dividendes) | (0,41) | (0,20) |
| Dividendes | – | – |
| Gains en capital | – | – |
| Remboursement de capital | – | – |
| Distributions annuelles totales²⁾ | (0,41) | (0,20) |
| Actif net à la fin de la période | 13,29 \$ | 14,04 \$ |

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Les parts de catégorie D ont été créées le 1^{er} avril 2009.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Ratios et données supplémentaires

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 |
|--|-----------------|-----------------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) | 8 | 58 |
| Nombre de parts en circulation | 569 | 4 114 |
| Ratio des frais de gestion (%) ¹⁾ | 2,22 | 2,30 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 2,70 | 2,99 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ²⁾ | 75,94 | 148,74* |
| Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾ | 0,44 | 0,48 |
| Valeur liquidative par part | 13,30 \$ | 14,07 \$ |

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de la période indiquée et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

²⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

* Annualisé

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 2,00 % de l'actif net des parts de catégorie D sont cumulés quotidiennement, sont attribuables uniquement aux parts de catégorie D et sont payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais

d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir les coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie D du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion représentant 1,00 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie F

Actif net par part du Fonds

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 | 31 déc. 2008 | 31 déc. 2007 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de l'exercice⁽¹⁾⁽²⁾ | 14,18 \$ | 11,80 \$ | 18,70 \$ | 18,97 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | |
| Total des revenus | 0,35 | 0,78 | 1,15 | 1,33 |
| Total des charges | (0,14) | (0,24) | (0,31) | (0,36) |
| Gains réalisés (pertes) de l'exercice | 0,86 | (1,89) | (2,27) | 1,43 |
| Gains non réalisés (pertes) de l'exercice | (1,35) | 4,83 | (6,10) | (1,40) |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁽¹⁾ | (0,28) | 3,48 | (7,53) | 1,00 |
| Distributions : | | | | |
| Revenu (sauf les dividendes) | (0,41) | (0,15) | (0,50) | (0,84) |
| Dividendes | – | – | – | (0,11) |
| Gains en capital | – | – | – | (0,73) |
| Remboursement de capital | – | (0,13) | (0,82) | (0,17) |
| Distributions annuelles totales⁽²⁾ | (0,41) | (0,28) | (1,32) | (1,85) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 13,48 \$ | 14,18 \$ | 11,80 \$ | 18,70 \$ |

¹⁾ La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, la valeur liquidative au début de 2007 a été ajustée.

Ratios et données supplémentaires

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 | 31 déc. 2008 | 31 déc. 2007 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) | 432 | 467 | 256 | 120 |
| Nombre de parts en circulation | 31 991 | 32 830 | 21 590 | 6 340 |
| Ratio des frais de gestion (%) ⁽¹⁾ | 1,53 | 1,44 | 1,41 | 1,23 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 1,76 | 1,55 | 1,41 | 1,23 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽²⁾ | 75,94 | 148,74 | 96,88 | 53,89 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁽³⁾ | 0,44 | 0,48 | 0,31 | 0,15 |
| Valeur liquidative par part | 13,49 \$ | 14,22 \$ | 11,85 \$ | 18,75 \$ |

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

²⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,00 % de l'actif net des parts de catégorie F sont cumulés quotidiennement, sont attribuables uniquement aux parts de catégorie F et sont payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds de revenu élevé Sceptre – Catégorie O

Actif net par part du Fonds

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 | 31 déc. 2008 | 31 déc. 2007 | 31 déc. 2006 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de l'exercice^(1,2) | 14,03 \$ | 11,52 \$ | 17,97 \$ | 18,16 \$ | 17,87 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | | |
| Total des revenus | 0,35 | 0,74 | 1,10 | 1,21 | 1,26 |
| Total des charges | (0,02) | (0,04) | (0,03) | (0,06) | (0,04) |
| Gains réalisés (pertes) de l'exercice | 0,86 | (2,37) | (1,58) | 1,29 | – |
| Gains non réalisés (pertes) de l'exercice | (1,40) | 4,31 | (4,93) | (1,27) | (0,52) |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾ | (0,21) | 2,64 | (5,44) | 1,17 | 0,70 |
| Distributions : | | | | | |
| Revenu (sauf les dividendes) | (0,41) | (0,13) | (0,84) | (0,91) | (0,73) |
| Dividendes | – | – | – | (0,13) | (0,15) |
| Gains en capital | – | – | – | (0,70) | – |
| Remboursement de capital | – | (0,14) | (0,43) | (0,17) | (0,41) |
| Distributions annuelles totales²⁾ | (0,41) | (0,27) | (1,27) | (1,91) | (1,29) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 13,43 \$ | 14,03 \$ | 11,52 \$ | 17,97 \$ | 18,24 \$ |

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

| | 30 juin 2010 | 31 déc. 2009 | 31 déc. 2008 | 31 déc. 2007 | 31 déc. 2006 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) | 14 323 | 14 574 | 20 440 | 33 326 | 9 731 |
| Nombre de parts en circulation | 1 065 704 | 1 035 970 | 1 765 656 | 1 849 954 | 533 478 |
| Ratio des frais de gestion (%) ¹⁾ | 0,22 | 0,22 | 0,15 | 0,18 | 0,23 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 0,22 | 0,22 | 0,15 | 0,18 | 0,23 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ²⁾ | 75,94 | 148,74 | 96,88 | 53,89 | 56,78 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾ | 0,44 | 0,48 | 0,31 | 0,15 | 0,23 |
| Valeur liquidative par part | 13,44 \$ | 14,07 \$ | 11,58 \$ | 18,01 \$ | 18,24 \$ |

¹⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

²⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Les porteurs de parts de catégorie O sont des clients de Sceptre avec mandat de gestion. Les frais de gestion liés à l'actif net des parts de catégorie O sont traités en dehors du Fonds et sont payés directement à Sceptre à même l'actif détenu par les porteurs de parts de catégorie O.

Sceptre utilise les frais de gestion pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

Rendement passé

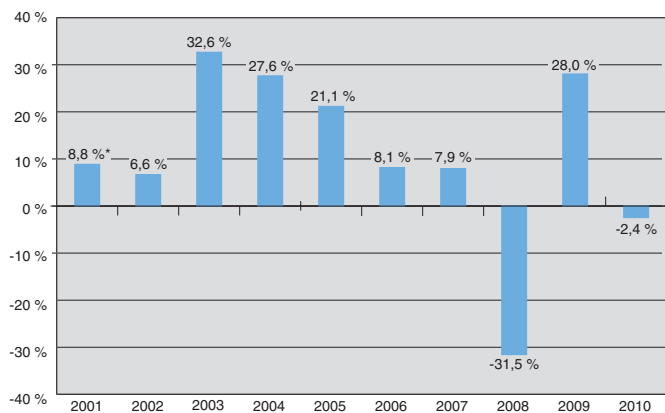
L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

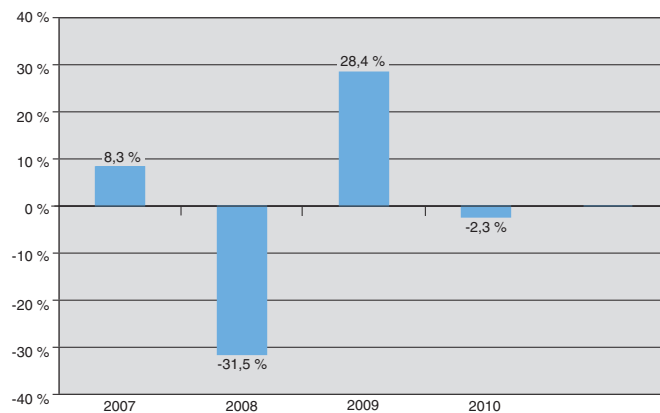
Les graphiques à barres ci-dessous présentent le rendement du Fonds pour le semestre terminé le 30 juin 2010 et pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation de ce rendement d'une période à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

Parts de catégorie A – Rendements annuels
Exercices terminés les 31 décembre
et semestre terminé le 30 juin

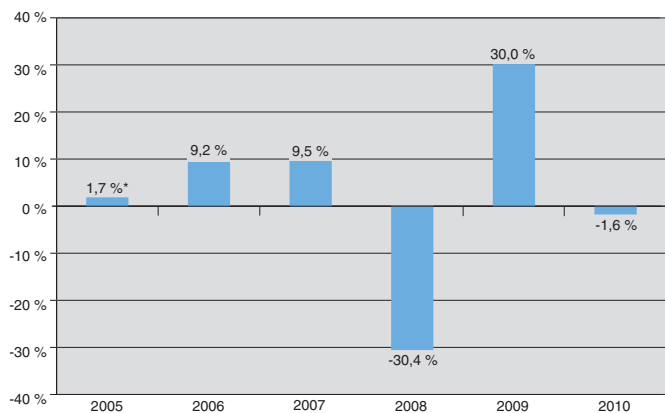


* Du 31 août 2001 au 31 décembre 2001

Parts de catégorie F – Rendements
Semestres terminés les 30 juin

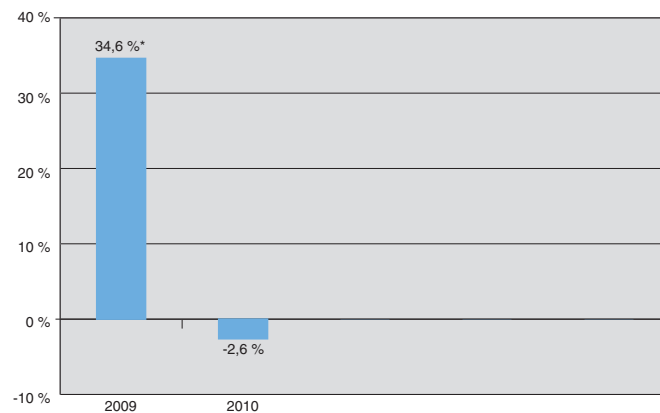


Parts de catégorie O – Rendements annuels
Exercices terminés les 31 décembre
et semestre terminé le 30 juin



* Du 1^{er} septembre 2005 au 31 décembre 2005

Parts de catégorie D – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre
et semestre terminé le 30 juin



* Du 1^{er} avril 2009 au 31 décembre 2009

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2010

| Répartition sectorielle | % de l'actif aux fins des opérations |
|---------------------------------------|---|
| Énergie | 32,44 |
| Matières premières | 3,85 |
| Industries | 6,73 |
| Biens de consommation discrétionnaire | 6,99 |
| Biens de consommation de base | 4,42 |
| Services financiers | 34,19 |
| Services de télécommunications | 5,63 |
| Services publics | 4,76 |
| Trésorerie et équivalents | 1,63 |
| Autres actifs nets | (0,64) |
| | 100,00 |

| 25 principaux placements | % de l'actif aux fins des opérations |
|--|---|
| 1 Crescent Point Energy Corp. | 4,59 |
| 2 Enbridge Inc. | 4,46 |
| 3 Banque Toronto-Dominion | 3,70 |
| 4 Brookfield Properties Corp. | 3,50 |
| 5 Northern Property Real Estate Investment Trust | 3,44 |
| 6 Canadian Real Estate Investment Trust | 3,41 |
| 7 Intact Financial Corp. | 3,35 |
| 8 Banque Canadienne Impériale de Commerce | 3,25 |
| 9 ARC Energy Trust | 3,21 |
| 10 Vermilion Energy Trust | 3,14 |
| 11 BCE Inc. | 3,01 |
| 12 First Capital Realty Inc. | 2,91 |
| 13 TransCanada Corp. | 2,83 |
| 14 Banque Royale du Canada | 2,74 |
| 15 Rogers Communications Inc., cat. B | 2,63 |
| 16 Fortis Inc. | 2,57 |
| 17 Cineplex Galaxy Income Fund | 2,50 |
| 18 Shaw Communications Inc., cat. B | 2,29 |
| 19 North West Co. Fund | 2,28 |
| 20 Tim Hortons Inc. | 2,20 |
| 21 Northland Power Income Fund | 2,18 |
| 22 Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 2,18 |
| 23 Saputo Inc. | 2,15 |
| 24 Boardwalk Real Estate Investment Trust | 2,13 |
| 25 AG Growth International Inc. | 2,13 |
| | 72,78 |

Valeur liquidative totale : 56 632 900 \$

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées de façon constante dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington St. East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4, ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca, ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Nous assurons la sécurité financière depuis 1955.



26 Wellington St. E. · Suite 1200 · Toronto · ON · Canada M5E 1W4 · Tél. : 416 360-4826 · Téléc. : 416 367-5938
www.sceptre.ca · Sans frais : | 800 265-1888 · Téléc. sans frais : | 877 367-5938